



PELERINAGE A LA SALETTE,
NOTRE-DAME DU LAUS ET ARS

du 20 au 26 juin 2016

PROGRAMME

Lundi 20 juin : Raismes – Cambrai / La Salette

Départ de **Raismes** (Maison du Diocèse) à **6 h 00** et **Cambrai** (Office du Tourisme) à **7 h 00**.
Merci d'arriver vingt minutes à l'avance.

Déjeuner pique-nique tiré du sac en cours de route
Arrivée à La Salette vers 19 h 00.
Installation à l'hébergement

Mardi 21 juin : La Salette

A la Salette, le 19 septembre 1846, 2 jeunes bergers virent apparaître, sur les flancs du Mont Gargas, une "belle dame", qui leur annonça des misères à venir, leur confia à chacun un secret et leur recommanda d'annoncer à tout le monde la rencontre qu'ils venaient de faire.



9 h 00 : Vidéo sur les apparitions suivie d'un échange.

10 h 30 : Messe à la Basilique suivie d'un temps personnel

Déjeuner entre 12 h 00 et 13 h 15

14 h 30 : Rencontre avec le Père Michel Faillon, résidant à la Salette et provenant du diocèse de Cambrai pour un approfondissement du message de la Vierge (sous réserve de disponibilité, sinon avec un autre chapelain de la Salette)

15 h 15 Visite guidée

17 h 00 Chapelet sur le lieu de l'apparition

17 h 30 Temps personnel (la nature magnifique concourt particulièrement à la méditation et à la prière personnelle)

Dîner suivi d'une veillée à 20 h 30 se terminant par une procession au flambeaux (à l'extérieur si le temps le permet, sinon à l'intérieur).



Mercredi 22 juin : La Salette



09 h 00 Echange avec le Père Michel Faillon sur le thème d'année « faites-le passer à tous mes enfants »

10 h 30 Messe,

Déjeuner entre 12 h 00 et 13 h 15

14 h 15 : Temps d'approfondissement avec le Père André Merville

16 h 00 : passage de la porte Sainte, puis temps personnel (la nature magnifique concourt particulièrement à la méditation et à la prière personnelle)

17 h 00 Chapelet sur le lieu de l'apparition puis temps personnel

18 h 45 Vêpres pour ceux qui le désirent

Dîner suivi d'une veillée à 20 h 30 se terminant par une procession au flambeaux (à l'extérieur si le temps le permet, sinon à l'intérieur).

Jeudi 23 juin : Journée à Notre-Dame du Laus

Départ vers 9 h 00 pour Notre Dame du Laus (à St Etienne le Laus) ;

Arrivée à Notre-Dame du Laus vers 10 h 15

10 h 30 - 11 h 30 Accueil par une Soeur, puis présentation Power Point de la vie de Benoîte par une Soeur, suivie d'un échange

A St Etienne le Laus, la Sainte-Vierge apparut en 1664 à une bergère de 17 ans, Benoîte Rencurel, la préparant à devenir un témoin privilégié de la grâce de la conversion. Les apparitions durèrent durant 54 années, jusqu'en 1718. Ce que Marie a appris à Benoîte demeure valable aujourd'hui : on ne se convertit vraiment qu'en étant encouragé par la douceur de la miséricorde.

Depuis les origines du pèlerinage, les guérisons physiques et morales ont été accordées en grand nombre, notamment par les onctions de l'huile de la lampe du Sanctuaire appliquées avec foi, selon le conseil que la Vierge Marie elle-même donna à Benoîte



12 h 15 Déjeuner

14 h 15 – 15 h 15 : enseignement sur « Benoîte et l'Eucharistie »

15 h 30 pèlerinage à Pindreau (l'un des lieux d'apparitions), avec animation

Puis temps personnel avec éventuellement :

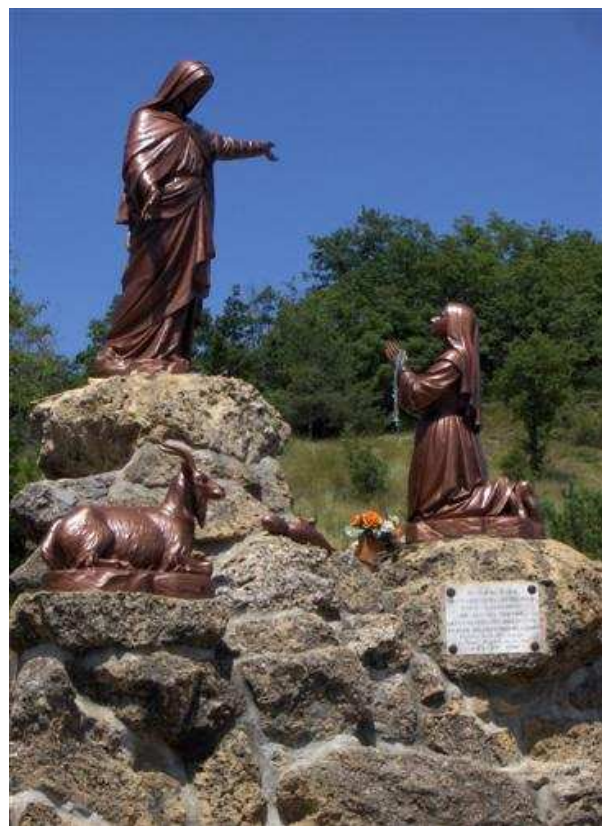
17 h 15 adoration en silence pour ceux qui le désirent

18 h 30 vêpres pour ceux qui le désirent

19 h 00 Dîner

20 h 30 Heure Sainte (adoration méditée, à la Basilique)

21 h 15 Complies



Vendredi 24 juin : Notre-Dame du Laus

8 h 10 Laudes

9 h 00 Temps d'enseignement sur les messages de la Vierge à Benoîte éventuellement en allant vers un autre lieu d'apparitions, accompagnés par une sœur

11 h 15 Messe

12 h 15 Déjeuner

14 h 30 : départ en car, passage devant la maison natale de Benoîte puis route vers le lieu des premières apparitions, la Chapelle du Vallon



des Fours (à 5 km), accompagnés par une Sœur... (le retour peut se faire à pied, mais prend 1 ½ h).

Retour par la chapelle du précieux Sang et par la chambre de Benoîte au Laus où elle recevait un grand nombre d'apparitions.

Puis temps personnel avec éventuellement (pour ceux qui le désirent) :

Sacrement de réconciliation

17 h 15 Adoration silencieuse

18 h 30 Vêpres pour ceux qui le désirent

19 h 00 Dîner

20 h 30 Heure Sainte (adoration méditée, à la Basilique)

21 h 15 Complies



Samedi 25 juin : Notre-Dame du Laus - Ars

Départ vers 8 h 00 pour Ars

Arrivée vers 13 heures et déjeuner chez les Sœurs

Puis installation dans les chambres, chez les Sœurs de la Providence

Vidéo sur le St Curé « là où les Saints passent »

Visite guidée de l'église et de la maison où il vécut, puis du Musée de Cvire

Temps d'approfondissement avec un chapelain ou avec le Père Merville « le Curé d'Ars et la Miséricorde »

Messe du pèlerin

20 h 30 Veillée autour

du Curé d'Ars »

(sous réserve

de disponibilité)



7 h 30 Laudes pour ceux qui veulent

8 h 00 Messe dominicale

9 h 00 Départ vers le Nord.

Déjeuner en cours de route dans un restaurant autoroutier

Arrivée à 18 h 45 à Cambrai et à 19 h 30 à Raismes.

N.B. Le présent programme est susceptible de modifications et d'adaptations selon la disponibilité des interlocuteurs

CONDITIONS

Prix : forfaitaire individuel de 595 euros

(calculé sur une base de 28 personnes payantes)

Ce prix comprend :

- L'animation et l'accompagnement par le Père André MERVILLE (ou par un prêtre le remplaçant en cas de force majeure) et partiellement sur place par des personnes attachées aux Sanctuaires visités (chapelains, religieuses,...).
- Tous les déplacements en autocar de Grand Tourisme, au départ de Raismes ou Cambrai.
- L'hébergement sur place en maison religieuse
- Tous les repas durant le séjour, hors boissons, en pension complète (excepté le pique-nique du premier jour, tiré du sac).
- Les entrées dans tous les lieux visités,
- Les assurances assistance, rapatriement, bagages et responsabilité civile,

Ce prix ne comprend pas :

- Le supplément pour chambre individuelle : 95 euros
- Une réduction pour chambre triple : 30 euros par personne à déduire

- Les boissons, cafés et extras personnels.
- Les éventuels pourboires

Comment s'inscrire ?

Pour vous inscrire, retournez simplement, à la Direction des Pèlerinages dont l'adresse figure ci-dessous :

- la fiche individuelle d'inscription, dûment complétée (une par personne)
- un chèque d'acompte de 295 euros par personne, libellé à l'ordre des Pèlerinages diocésains
- Le solde de 300 € (+ 95 € supplt éventuel pour chambre individuelle) **est à envoyer pour le 15 juin 2016**

ATTENTION : compte-tenu des délais serrés, les inscriptions doivent nous être retournées pour le 18 mai.

Les inscriptions retournées après cette date ne sont pas certaines d'être prises en compte

Merci de votre compréhension !



Pèlerinages Diocésains de Cambrai,

174 rue Léopold Dusart, B.P. 17, 59590 RAISMES
Tél : 03 27 38 12 62 - Fax : 09 80 08 65 23 -
N° IM059110015 au registre des opérateurs de voyage
E-mail : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

